

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 19 décembre 2016 à 19h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Huguette St-Amand, Louise Boudreault et messieurs Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin, Michel Bisson sont présents.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire,
Monsieur Hugo Desormeaux.

La directrice générale secrétaire trésorière par intérim, Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin **et APPUYÉ** par monsieur Jacques Proulx

QUE la présente séance soit ouverte à 19h00.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires année 2017
5. Taux de taxation 2017
6. Période de questions de l'assistance
7. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin et appuyé par Monsieur Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU BUDGET 2016

CONSIDÉRANT que la directrice générale par intérim dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur Serge Morin;

QUE le budget pour l'année 2017 totalisant **798 611.00\$**, déposé au conseil soit approuvé;

REVENUS 2016	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE 2016 (69 520 000\$)	
Taxes générales 2017 (0.955\$ du 100\$ d'évaluation)	663 916 \$
Camp Ozanam-compensation	8905 \$
Terres publiques - Compensation	1207 \$
Total sur la valeur foncière	674 028 \$
AUTRES REVENUS	
Total des transferts	100 403 \$
Total autres revenus	24 180 \$
TOTAL DES REVENUS	798 611\$
DÉPENSES	
ASMINISTRATION ET LÉGISLATION	273 984.08 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE ET PREMIERS RÉPONDANTS	56 922.00 \$
VOIRIE ET NEIGE	141 548.19 \$
GESTION DES DÉCHETS	68 674.10 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	64 906.43 \$
LOISIRS ET CULTURE	21 580 \$
FRAIS DE BANQUE ET FRAIS FINANCIER	
QUOTE PART	
ÉQUILIBRATION DE RÔLE	31 942 \$
POLICE	53 291 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	18 785.12 \$
PARC ET TERRAIN DE JEUX	27 865 \$
BIBLIOTHÈQUE	12 949 \$
TOTAL DÉPENSES	772 446.80\$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
DETTES À LONG TERME	58 988.52 \$
IMMOBILISATIONS	6 175.56 \$
TOTAL IMMOBILISATIONS	837 611.00 \$

Adopté unanimement

5. TAUX DE TAXATION

CONSIDÉRANT que les taux de taxation pour l'année 2017 seront les suivants;

Taxes générales	0.818\$
Taxe foncière pour Police	0.0762\$
Taxe foncière Quote Part	0.0608\$

Pour un total de 0.955\$ du 100\$ d'évaluation.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Huguette St-Amand et APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le montant des taxes ci-haut mentionné.

Adopté à l'unanimité.

6. PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen dans l'assistance

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin ;

QUE la présente séance soit levée à 19h10.

Adopté à l'unanimité.

Danielle Longtin, Directrice générale
Secrétaire trésorière par intérim

Hugo Desormeaux, Maire